

VIREMENTS DE CREDITS

LE MAIRE. demande au Conseil Municipal de voter, par autorisation spéciale au budget de 1960, l'annulation de crédits aux chapitres et articles ci-après :

Chap. 1	art. 5	- Allocation familiale et salaire unique	60.000.-
Chap. 1	art. 6	- Participation de la Commune au fonct. C.R.	100.000.-
Chap. 1	art. 10	- Contribution à la Caisse des Dépôts & Consig. ..	200.000.-
Chap. 4	art. 1	- Traitement et indtés des Gardes-Champêtres	200.000.-
Chap. 4	art. 2	- Allocations familiales et sal. unique	300.000.-
Chap. 6	art. 3	- Allocation familiales et salaire unique	340.000.-
Chap. 6	art. 4	- Vacations aux sapeurs-pompiers volontaires	200.000.-
Chap. 7	art. 2	- Equipement et habillement des sapeurs-pompiers .	100.000.-
Chap. 8	art. 1	- Salaire et indtés des fossoyeurs et gardiens de cimetières?.....	100.000.-
Chap. 25	art. 3	- Capital décès	750.000.-
Chap. 26	art. 5	- Dispensaire - Location immeubles	175.000.-
Chap. 32	art. 8	- Annuité emprunt de 40.000.000	167.000.-
Chap. 32	art. 10	- Annuité de l'emprunt de 12.000.000	48.000.-
Chap. 35	art. 3	- Acquisition voiture automobiles	475.000.-
			<hr/>
			3.215.000.-

et l'ouverture de crédits supplémentaires aux chapitres et articles ci-après :

Chap. 1	art. 8	- Frais de gérance des bureaux des P.T.T.	5.000.-
Chap. 1	art. 9	- Impôt forfaitaire s/traitement et salaire	120.000.-
Chap. II	art. 2	← Imprimés administratifs, confection de registres etc	49.300.-
Chap. II	art. 7	- Abonnement au téléphone	22.000.-
Chap. II	art. 8	- Frais de publicité dans les journaux	60.000.-
Chap. II	art. 11	- Location Mairie Montagne	20.000.-
Chap. 9	art. 1	- Entretien et clôture des cimetières	26.000.-
Chap. 9	art. 3	- Services des vidanges	105.000.-
Chap. 9	art. 2	- Désinfection et service sanitaire	6.390.-
Chap. 9	art. 7	- Frais d'analyse d'eau	70.000.-
Chap. 12	art. 3	- Balayage des rues, enlèvement des ordures etc...	566.292.-
Chap. 13	art. 3	- Allocation familiale et salaire unique	10.000.-
Chap. 18	art. 1	- Service des bâtiments communaux	200.000.-
Chap. 19	art. 3	- Impôt et contribution	36.000.-
Chap. 21	art. 2	- Location des écoles publiques.....	62.500.-
Chap. 30	art. 1	- Indté de fonction des Maire et adjoints	25.000.-
Chap. 31	art. 1	- Dépenses imprévues	37.500.-
Chap. 31	bia art. 1	- Charges antérieures	2.520.-
Chap. 37	art. 13	- Révision ensem. valeur.....	700.000.-
Chap. 32	art. 14	- REVEN 1959	409.000.-
Chap. 32	A.S.	- Adduction d'eau	64.498.-
Chap. 35	art. 13	- Part. comm. 20 % pour trav. add. em 2 Camens....	540.000.-
Chap. 35	art. 21	- Construction Ecole de la Montagne	78.000.-
			<hr/>
			3.215.000.-

Approuvé
 Denis le 2 Février 1961
 Je mets aux voix.
 Le Préfet et par délégation
 le Secrétaire Générale
 Signé : P. Bolotte

Adopté à l'unanimité,